

I<sup>re</sup> ANNÉE

15 Avril 1937

N° 5

# La Revue de la Banque

ORGANE MENSUEL  
DE L'UNION SYNDICALE PROFESSIONNELLE  
DES  
EMPLOYÉS DE BANQUE



ADMINISTRATION :

Rue de la Drève, 37, Woluwe-St-Lambert, BRUXELLES

ABONNEMENTS :

*Belgique* : 30 francs. — *Étranger* : 45 francs.

*Le numéro* : 4 francs.



---

---

## La lutte de classes.

---

Les conceptions les plus courantes sont souvent celles qui offrent le moins de précision. Tel est le cas de la conception de classe. Tous les auteurs s'accordent sur son caractère vague et, jusqu'à présent, aucun savant n'a encore pu en donner une définition satisfaisante.

La notion de classe renferme en réalité une foule d'éléments disparates. Elle évoque un certain niveau de richesse, une certaine analogie d'occupations, d'éducation, de mode d'existence, de conception de la vie, de sentiments.

Au fait, il s'agit ici bien plus d'une question de sentiment que d'intérêt. La communauté d'intérêts économiques qui, suivant la doctrine marxiste, devrait en constituer le caractère fondamental, est souvent effacée par d'autres considérations. L'ouvrier ne considère point comme faisant partie de sa classe, l'employé en cravate et aux mains blanches. C'était même à lui que les syndicalistes révolutionnaires réservaient autrefois les qualifications les plus injurieuses. Or, l'employé est pourtant, comme l'ouvrier, un salarié. Inversement, l'ouvrier considère comme son camarade de classe, l'artisan aux mains calleuses, bien que ce dernier soit un petit patron indépendant.

D'autre part, le même homme peut appartenir, au point de vue économique, à plusieurs classes différentes. Nombreux les salariés qui sont en même temps propriétaires fonciers et capitalistes pour peu qu'ils aient réalisé quelques épargnes et nombreux aussi, les capitalistes qui doivent demander à leur travail une grande partie de leur revenu, aujourd'hui plus que jamais.

Jadis, pourtant, la condition économique a parfois joué un rôle important dans la formation des classes sociales. Dans l'an-



tiquité romaine, on donnait la dénomination de prolétaires à la dernière classe de la population, celle des hommes libres dépourvus de tout patrimoine. Les cités grecques connurent des conflits entre commerçants et propriétaires fonciers et d'après luttes des classes inférieures pour la conquête du pouvoir.

Mais ces coalitions contre un ennemi commun constituent-elles vraiment des classes sociales ? Chaque fois que les opprimés s'unissent pour résister à un oppresseur commun, s'ensuit-il qu'ils forment une classe ?

Dans le haut moyen-âge, entre le VII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'économie domaniale se décomposa, privant ainsi de protection les serfs, les hommes libres et les clercs, on vit ces derniers s'entr'aider en formant des confréries, tantôt combattues par l'autorité, tantôt tolérées par elle suivant que ces associations prenaient, à son égard, une attitude plus ou moins hostile. Ce n'étaient pourtant point des gens appartenant à la même classe sociale. Plus tard, marchands et artisans des villes naissantes s'organisèrent en « communes » contre le seigneur, pour en obtenir les libertés consacrées par les constitutions urbaines. A leur tour, ils durent céder devant la coalition des artisans ; or ceux-ci, de condition sociale fort différente, appartenaient aux métiers les plus divers.

La Révolution française parut consacrer la victoire d'une classe : le Tiers-État. Mais combien diverse était sa composition au point de vue de la condition sociale ! D'ailleurs, à peine au pouvoir, le Tiers-État, par la proclamation de la liberté individuelle pour tous et de l'égalité devant la loi, se confondit bientôt avec le reste de la population.

Le IV<sup>e</sup> État, celui des prolétaires, qui prit nettement conscience de son existence dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît mieux, du moins au début, comme une classe sociale de composition homogène : c'étaient des ouvriers pauvres. Cette classe de prolétaires existait d'ailleurs depuis longtemps. Ses éléments provenaient surtout d'une agriculture incapable de fournir des terres à une population croissante. Tels ils nous apparaissent dès le moyen-âge. Ils devinrent les artisans exploités par les marchands ; ensuite, nous les retrouvons dans les compagnons et apprentis employés par les artisans. A l'époque moderne, les salariés, qui



se sont multipliés, s'organisèrent en compagnonnages pour se défendre et améliorer leur condition.

C'étaient de pauvres gens, réduits à des salaires correspondant au strict minimum de l'existence matérielle. Ce fait fut constaté scientifiquement et en quelque sorte consacré par la loi des salaires des Physiocrates et de Ricardo. Cette loi, que Lassalle stigmatisa plus tard sous le nom de loi d'airain, servit de base à la théorie de l'exploitation du travail par le capital, que K. Marx vulgarisa.

D'après ce dernier, la spécialisation de la production, avec la constitution de professions différentes, entraînait nécessairement la formation de classes sociales aux intérêts antagoniques inconciliables. En conséquence, les salariés devaient chercher, dans l'association, le moyen d'améliorer leur sort.

Mais ceci n'était pas une nouveauté. De tout temps, les faibles ont recouru à l'association pour résister à l'oppression des forts. L'organisation syndicale des salariés n'avait pas attendu le précepte de la lutte de classes pour naître ; elle contribua largement, au XIX<sup>e</sup> siècle surtout, à l'amélioration de la condition des travailleurs, d'abord celle des travailleurs manuels, puis, plus tardivement, celle des intellectuels.

Mais Marx avait vu, dans l'organisation des salariés, autre chose qu'un moyen de rétablir l'égalité dans la concurrence entre patrons et ouvriers sur le marché du travail. A ses yeux, il s'agissait de dépouiller, par la lutte de classes, les capitalistes des moyens de production et de réaliser le communisme. Il fallait supprimer le salariat... en le généralisant, tous devenant des salariés de l'État. On y arriverait par la dictature du prolétariat, dictature provisoire en principe, mais qui, en fait, courrait grand risque de s'éterniser, en sacrifiant la démocratie et la liberté.

Marx avait tablé sur l'impossibilité d'améliorer la condition des travailleurs en régime capitaliste. Or, l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle démentit, d'une façon éclatante, cette prévision pessimiste. Aussi les révolutionnaires ont-ils dû abandonner, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la théorie de la loi d'airain qui, empruntée aux économistes classiques, constituait, pour eux, une arme particulièrement dangereuse contre le régime capitaliste.



A la doctrine de la lutte de classes, certains socialistes ont substitué celle de la coopération, en vue d'une transformation graduelle des institutions, par une organisation de plus en plus démocratique, à mesure de progrès à réaliser dans l'éducation des citoyens.

Quant à la lutte de classes, s'ils l'admettent encore comme un fait historique, certains d'entre eux la rejettent en tant que précepte de morale. Ils la considèrent avec raison comme ne réalisant qu'une morale inférieure, limitée à une partie seulement de la population et incapable, par conséquent, de servir de base à une politique sociale positive embrassant toute la nation. Seulement, beaucoup hésitent encore à la renier ouvertement par souci de popularité, à cause de l'obstacle sentimental qu'ils redoutent : la difficulté d'opérer le redressement moral d'une mentalité inférieure, dont la pratique de la lutte de classes a imprégné les masses ouvrières.

Il est arrivé en effet que la doctrine de la lutte de classes, qui n'avait été conçue que comme un procédé de tactique pour l'organisation syndicale des salariés, a complètement dévié. Elle n'a réalisé la solidarité des ouvriers qu'en les dressant contre un ennemi commun. Cette solidarité grégaire de qualité inférieure fut un procédé facile mais immoral, démoralisant, ainsi qu'il arrive généralement, ceux qui l'emploient. Les révolutionnaires en ont fait l'expérience. Croyant faire de l'amour avec de la haine, ils ont simplement généralisé celle-ci. En prenant un caractère sentimental, la doctrine de la lutte de classes fit appel aux plus vils instincts de l'homme, excitant l'envie, la cupidité, l'esprit de nivellement par la spoliation. Elle a aboli le sentiment du devoir social, créé le mythe d'une classe spécifiquement néfaste qu'on chargea de tous les péchés d'Israël, qu'on rendit responsable de ses propres fautes, pour les besoins d'une démagogie facile et sans scrupule. Les capitalistes, qualifiés d'exploiteurs, servirent de boucs émissaires.

A la vérité, cette attitude est devenue actuellement de plus en plus difficile à tenir. En dépit des prophéties erronées de Marx, le communisme ne s'est point réalisé dans les pays industriels mais dans la Russie agricole, le nationalisme n'a pas cédé à l'internationalisme, la classe moyenne n'a pas disparu mais s'accroît



au contraire ; d'autre part, la condition des ouvriers s'est améliorée dans de fortes proportions et leur puissance est devenue des plus considérables.

Quant aux capitalistes, les capitalistes épargneurs surtout, leur situation a déchu à tel point que les gouvernements, même les plus démocratiques, ont dû prendre des mesures pour les protéger.

N'oublions pas le sort des salariés intellectuels tardivement convertis au principe de l'organisation syndicale ; cette organisation est une tâche difficile et ingrate, ainsi que nous avons pu l'éprouver nous-mêmes, mais d'autant plus digne de tenter les hommes courageux, épris de liberté.

LAURENT DECHESNE.

---